

Compte-rendu Séance du Conseil Municipal

Du 10 décembre 2021

Secrétaire de séance : Nathalie DURANTON

Nombre de conseillers présents : 9

Absents excusés : Laurent JUBERTIE (procuration à Jean-Louis MONTEIL) et Michaël LEA (procuration à Elodie BOULANGER)

- ☛ Approbation à l'unanimité compte-rendu réunion du 29/10/2021 et signature dossier de séance du 29/10/21
- ☛ Accord à l'unanimité du conseil pour l'ajout du point suivant à l'ordre du jour : Décision Modificative du budget pour trop titré sur centimes 2020

☞ Décision Modificative du budget 2021-02

Demande du nouveau Trésorier de Meyssac de régulariser les recettes des impôts directs de 2020, suite au pointage d'une anomalie : la Trésorerie a demandé d'émettre un titre de recettes de 11 270 € en fin d'exercice 2020 et qui n'avait pas lieu d'être. Accord à l'unanimité du conseil pour imputation en dépenses de fonctionnement de 11 270 € au compte de charge 673 (titres annulés sur exercice antérieur) et diminuer le compte 6288 du même montant afin d'équilibrer le budget.

☞ Point sur la voirie

Voie communautaire : la route de Creffond n'a pas pu être programmée cette année à cause des travaux réalisés sur le réseau d'électricité impactant cette route. Le report risquant d'être postérieur à 2022, le conseil prévoit de l'enrobé, pour ne pas détériorer davantage cette voie.

Route de Rosiers : les travaux réalisés par l'entreprise POUZOL sont terminés, la réception est prévue le 14/12/21.

Cartographie communale : le cabinet Dejante VRD & Construction Sud-Ouest a transmis un plan de toutes les voies sur la commune, pour vérification, afin d'établir un plan exhaustif, les données remises par les services de l'état étant très obsolètes.

Voie communautaire : l'entreprise FREYSSINET-LALIGAND a réalisé des travaux conséquents sur la Route des Darses, dont la réception est prévue prochainement, en collaboration avec la Commune de Saillac.

Point à temps : réalisé par l'entreprise POUZOL sur la route de Soult, à Peyrignac et sur la route montant à Rosiers par Libraille.

De l'enrobé est à prévoir en début d'année par l'agent communal, à divers endroits.

Pierre SINDOU signale que le revêtement mis suite aux travaux sur le réseau électrique dans la zone des Treilles et de la Pagésie est déjà très dégradé. Monsieur le Maire indique que les travaux étant récents, il faut attendre le tassement avant de procéder au revêtement définitif.

☞ Point Communauté de Communes du Midi Corrèzien

PLUI : réception récemment des observations de l'État sur le PADD, dans le cadre de son accompagnement, contenant des remarques sur le développement économique, les objectifs démographiques, les besoins en foncier.

Budget communautaire : les financements sont amenés à baisser considérablement, notamment les fonds européens ; ainsi, la fiscalité des habitants risque d'être impactée dans les prochaines années.

☞ Subvention Radio Vicomté

Présentation au Conseil Municipal de la proposition de partenariat entre la radio locale et les communes du territoire. Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention de 150 € à cette radio associative, permettant à la commune et aux associations communales de diffuser leurs annonces et informations sur leurs activités et animations. L'information devra être fournie aux associations. Accord du conseil à l'unanimité.

☞ Point programmes en cours

Sinistre parking salle Patrick Cheyroux : Monsieur le Maire a dû relancer l'assurance suite à la réunion du 15/09/21. L'expert a indiqué que l'affaire suivait son cours et qu'une nouvelle réunion était prévue en janvier 2022.

Adressage : plaques de numéros prêtes à être distribuées avec visserie et notice explicative jointes ; chaque conseiller municipal distribuera en main propre sur son secteur, avec proposition de RV avec l'agent communal en cas de difficulté de pose.

Cimetière : Céline CERTES et la secrétaire de mairie ont fait le tour des concessions dans le cimetière, pour un état des lieux de l'espace disponible, des emplacements à récupérer... L'ossuaire et le caveau communal n'étant pas signalés, des plaques seront réalisées en ardoise pour y remédier.

Défibrillateur : installation prévue le 07/01/2022. Les conseillers intéressés ainsi que l'agent technique seront présents. M. Bouyssou – Président de la Caisse locale de Groupama sera également convié, la caisse locale apportant son soutien financier à cette acquisition.

Fleurissement du bourg : poursuite du nettoyage, entretien régulier à maintenir et nouvelles plantations prévues dans un objectif de gestion durable.

⇒ Point sur l'urbanisme

- Modification de l'AVAP : les corrections sur la carte de l'AVAP sont enregistrées. Le dossier est en cours de finalisation pour envoi à l'ABF et la DRAC Aquitaine.
- Litige dossier DP au Tribunal Administratif : Il a été demandé à l'avocate de chiffrer le coût de la procédure en cour d'appel, voire le Conseil d'état en suivant.

⇒ Commission Communication

- ▶ Site internet : fonctionne depuis début décembre. Les conseillers sont invités à signaler toute anomalie constatée, à corriger en suivant
- ▶ Bulletin Municipal 2022 : en cours d'élaboration. La distribution est prévue mi-janvier, la cérémonie des vœux semble compromise.

⇒ Commission Vie sociale & Solidarité

- ▶ Projet « forêt jardin » : un article est prévu dans le bulletin municipal. La clôture sera réalisée par l'équipe municipale le 08/01, à défaut le 16/01/22, afin d'accueillir les ligneyracois pour le 1^{er} atelier prévu le 6 février 2022.
- ▶ Aide scolarité : 10 enfants de Ligneyrac poursuivant leurs études en ont bénéficié cette année.
- ▶ Cadeau aux Aînés : Dernière livraison prévue avant le 14/12 et distribution à partir du 17/12/21.

⇒ Antennes relais TDF

La société TDF a confirmé engager les démarches pour clôturer le site de Leygonie et prévoit également de mettre à jour la sécurisation des sites de Péchal et de Pommier.

⇒ Projet site internet Sites lapidaires

Monsieur le Maire a été sollicité par M. Lassalle, ancien maire de Noailhac et président de l'association de Noailhac Mémoire et Patrimoine, sur le projet qui réunirait plusieurs communes du territoire autour des signes lapidaires, très présents notamment sur l'église de Ligneyrac. L'objectif serait de créer un circuit de découverte sur le territoire : Albignac, Noailhac, Collonges, Ligneyrac, Curemonte, Beaulieu et Bilhac, en utilisant les nouvelles technologies (site internet, QR code), pour toucher tout public à travers une approche ludique pour certains mais aussi des données plus approfondies pour d'autres. Des financements sont possibles, notamment européens jusqu'à 80 %. Le conseil sera amené à se prononcer ultérieurement sur ce projet.

⇒ Informations et Questions diverses

- ✓ Accord sur demandes location Salle Patrick CHEYROUX : de l'entreprise Simbélie pour une réunion du personnel et de Mme Massieu (nouvelle habitante à La Roche) pour son activité associative
- ✓ Panneaux d'affichage au bourg : la restauration est à prévoir tout en gardant le cachet
- ✓ Projet de city-stade au Foyer d'accueil de Boulou les roses : la commune sera sollicitée pour le soutenir
- ✓ Boîtes aux lettres défectueuses : aucun retour de La Poste pour leur remplacement malgré plusieurs relances
- ✓ Plaquette information réseau DORSAL (fibre optique)

Séance levée à 23h15.